

<http://snes-aude.fr/spip.php?article268>



Stage syndical SNES-FSU 11 : Agir syndicalement au sein de son établissement

- Formation syndicale - Stages -



Date de mise en ligne : samedi 11 décembre 2021

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Le SNES-FSU de l'Aude organisera un stage de formation syndicale sur le thème "Agir syndicalement au sein de son établissement" le jeudi 10/02/2022 au Lycée Jules Fil à Carcassonne.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Santé : quels sont nos droits et comment les faire respecter ? (congé maladie ordinaire, congé longue durée, mi temps thérapeutique...)
- Participation de l'employeur à la couverture mutuelle : que cache cette participation ?
- AESH : les actualités de la profession ? (statut, rémunération, PIAL...)
- Lycée : point sur les réformes du lycée (réforme du Bac, Plan Local d'Evaluation, ...)
- DHG : comment comprendre une DHG ? Quels sont les enjeux de la répartition ?

Stage de formation syndicale : un droit à utiliser !

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement ni rattrapage d'heures. Organisés par le SNES-FSU sous l'égide de l'Institut de formation IRHSES (organisme de formation agréé), ces stages sont ouverts à tous les fonctionnaires, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne. Les frais de déplacement seront remboursés aux syndiqués.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

[Remplir une demande de congé de formation syndicale](#) au moins un mois avant la date du stage, soit AVANT LE 10/01/2022.

Vous n'avez pas à fournir de convocation. N'hésitez pas à nous signaler toute demande abusive, nous interviendrons pour faire respecter vos droits.

[Nous signaler votre inscription par mail.](#)